

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 17

Artikel: Le rebouteur de Sa Majesté : [suite]
Autor: Loudier, Sophronyme
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Saràit-te lè màidzo et lè remido que baillont que sont la causa dè cé tsandzémeint? Dein ti lè cas lè remido lài porront bin ètrè po oquiè, kà lè z'hommo sont dinsè fé: s'on lào baillè on remido que dâi fèrè effé, lo preignent pas ào bin on lo lào fâ preindrè ein màgnu, ào bin onco on lào z'ein baillè que ne servont pas mé què s'on lè fasâi cratchi contrè lo derrâi cartâi dè la louna. Vo z'alla vairè:

On remido qu'a pou dè vertu. — On gaillà avâi son lhi pliein dè pounèses (dè pariannès). Ne sachant coumeint s'ein débarassi, ye va consurtâ, kà lài poivè pequa teni, tant dévessâi sè grattâ tandi la né.

— Eh bin vo faut, s'on lài dit, bin nettiyi voutron lhi, lavâ lo bou, mettrè dâi linsu proupro, tsandzi la tiutra et la paillèsse, et mettrè lè quatro pi dào lhi dein quatro pots plieins d'édhie. Dinsè fa-seint la vermena sè niyèrâ dein lè pots, se le vâo retornâ dein lo lhi.

L'est bon. Tot conteint, lo gaillà fâ cein qu'on lài dit et crâi d'ètrè débarassi; mà lè pounèsès pe ru-zâies que lè gaillà, voyant que clliâo tsancro dè pots lào grâvont dè montâ, se mettont à grimpâ contrè lè mourets, tant qu'ào pliafond et arrevâies drâi ein dessus dào lhi, le se laissent tchâidre avau, iò le retrâovont lào bouna pedance.

On remido prâi ein màgnu. — On avâi consurtâ lo màidzo po on malâdo qu'étâi destrâ mau. Lo màidzo ordenè onna petita botolhiè po remido et lào dit: Vo faut lài bailli çosse déman matin et ne pas àoblia dè lo bin sécâorè ein lo baillèint. Dou dzo après, lo màidzo revint. — Eh bin! se fâ, a-te bin prâi lo remido? — Oh! vouaiquie, s'on lài repond, l'a prâo bin eingozellâ lo riquiqui, mà l'a fé dâi veindzancès dào diabio quand ne l'ein semottâ avoué lo vòlet

Na pas sécâorè l'è remido, lè màgnu aviont séco lo pourro malâdo.

On bon remido qu'on ne vâo pas preindrè. — On coo étâi dévourâ dâi pudzès. L'étâi dza zu tsi l'apotiquière queri dè la pudra po lè fèrè crévâ.

— Po diéro ein volliâi-vo, lài fâ l'apotiquière?

— O ma fâi, lè z'é pas comptâies; mà bailli z'ein pi po on part dè millè.

— Nest pas cein que vo démando! po diéro d'ar-dzeint ein volliâi-vo?

— Oh! oh! Eh bin, bailli z'ein po vingt centimes. Clliâ pudra-ne fe rein, kà fut adé mé dévourâ

— Eh bin, lài fâ on ami, du que rein ne fâ, tè vu indiquâ oquie que ne ratè pas.

— Et quiet, dis-mè vito, et pâyo on demi-litre?

— Sâ-tou pas lào z'eimpouézèna lo medzi!

Les femmes d'Epée.

Le recent ouvrage de M. le professeur Secretan: *Le droit de la femme*, dont nous avons l'intention de parler prochainement, a rencontré de nombreux contradicteurs dans les appréciations de la presse; mais que l'auteur se rassure, la femme s'émancipe quand même. En effet, depuis quelque temps, les belles mondaines parisiennes se sont engouées de tout ce qui touche à l'escrime, et, avant peu, elles se rendront à la salle d'armes aussi régulièrement

qu'aujourd'hui elles vont chez la modiste ou le pâtissier.

Le mouvement s'est surtout accentué depuis l'arrivée à Paris du barnum Hartl, avec ses huit escrimeuses viennoises. L'exemple a déjà porté ses fruits, car deux élégantes, deux femmes-médecins, une Française et une Américaine, se sont récemment battues en duel à propos d'une bagatelle: une discussion de supériorité médicale.

Que les dames se lardent de coups d'épée pour les beaux yeux d'un galant cavalier, passe encore; mais qu'elles exposent leurs charmes à d'horribles cicatrices pour la plus ou moins grande efficacité d'un purgatif ou d'un emplâtre, c'est par trop ridicule. Représentez-vous un peu les jolis minois roses, les mentons à fossettes, le velouté et la blancheur du cou, balafres et couturés comme les visages des étudiants allemands!... Où allons-nous, et que deviendra cette partie du genre humain qu'on appelle encore « la plus belle? »

LE REBOUTEUR DE SA MAJESTÉ

III

— Ainsi soit-il, repartit le roi en riant.

Après avoir conféré plus d'une heure avec son souverain sur les nouvelles parvenues des différentes cours de l'Europe, Sully regagna son cabinet de travail.

Dans la matinée, les médecins revinrent, appliquèrent le cataplasme sur le cou du roi, et se répandirent ensuite dans Paris pour annoncer, à qui voulait les entendre, que, grâce à leur science, Henri IV éprouvait déjà un notable soulagement.

Il n'en était rien.

Cette nouvelle causa une joie véritable à la population parisienne; le Béarnais était adoré de ses sujets. Pendant cette journée, au contraire, et même les jours suivants, le mal ne fit qu'empirer; la tête du monarque, toujours inclinée à gauche, ne pouvait parvenir à reprendre sa position normale; impatient, agité, fiévreux, Henri eût fait pendre ses médecins en place de Grève, si un profond sentiment de commisération pour eux ne l'eût retenu.

On était au 20 octobre, et nulle amélioration n'était prévue; la Toussaint arrivait à grands pas; la fête de la cour de France, si pompeusement annoncée, allait être réduite à néant, et peut-être le traité compromis; tout cela pour une simple douleur au col, ou, plutôt, parce que ces maudits empiriques, attachés à la personne du roi, ne parvenaient pas à le guérir.

Dans cet après-midi du 20 octobre, le duc de Sully fit demander à Henri IV la permission de l'entretenir un instant avec un des principaux industriels de Paris, Barthélemy Laffémas, homme d'une grande réputation commerciale et que le surintendant consultait souvent.

Le roi, qui connaissait de longue date le notable commerçant de sa bonne ville, donna l'ordre de le faire entrer; inutile de dire que le futur traité avec la Hollande fit tous les frais de l'entretien.

— Ah! digne monsieur Laffémas, s'écria le Béarnais, que vous êtes donc heureux de pouvoir vaquer à vos affaires! Quant à moi, voilà huit longs jours que je me morfonds sur ce lit, et je ne sais quand j'en sortirai!...

— Les médecins de Votre Majesté ne peuvent-ils vaincre le mal? demanda le négociant.

— Les malheureux n'y entendent rien; du matin au soir, dans la pièce voisine, ils se disputent en français et en latin, à propos de ce malaise, que chacun nomme

d'une appellation différente. Notez bien que je ne souffre que dans cette partie du cou; pour moi c'est un effort, un nerf endolori; mais allez en faire convenir ces prétendus savants; si vous y parvenez, je consens à perdre ma couronne!

— Si j'osais, je proposerais à Votre Majesté non un médecin, mais un homme extrêmement adroit à guérir ces sortes de maux.

— Vive Dieu! osez, Laffémas, osez sans crainte; je le couvrirai d'or, cet homme, s'il me remet sur pied d'ici à quarante-huit heures.

— Ce temps est trop court, sire, le paysan dont je parle résidant à cent lieues de Paris; dans un de mes derniers voyages en Lorraine, j'ai eu recours à ses services et je m'en suis fort bien trouvé.

— Où habite-t-il?

— Le Val d'Ajol.

— Vous l'appellez? demanda Sully.

— Antoine Fleurot.

— Et il n'est pas médecin? reprit le roi.

— Il n'a aucune prétention à l'être.

— Et il guérit?

— Souvent; pour les membres cassés, les entorses, les efforts, il jouit d'une réputation justement acquise.

— Alors, reprit le surintendant, d'un air passablement dédaigneux, c'est un rebouteur?

— On lui donne cette qualification d'un bout des Vosges à l'autre.

— Eh bien! repartit Henri IV, je veux qu'on m'amène ce rebouteur. Combien de temps lui faut-il pour être à Paris?

— Six jours, si les chevaux trottent bien.

— Laffémas, rendez-moi ce service; puisque vous connaissez le personnage, partez sur-le-champ et ne revenez qu'avec lui; une de mes voitures sera dans une heure à votre disposition; marchez jour et nuit; prenez aux relais les meilleurs chevaux; de gré ou de force amenez-moi cet homme; je vous attends mort ou vif dans six jours.

— Mais, sire, hasarda le duc de Sully, il serait bon, peut-être, de consulter la reine?

— Je lui en parlerai tout à l'heure. Allez, cher monsieur Laffémas, et revenez vite.

Le notable commerçant salua respectueusement et sortit; une heure après, le carrosse du roi, qui l'emportait, roulait sur la grand-route.

(A suivre)

Boutades.

Un gros Wurtembergeois dinait avec quelques amis. Ils étaient huit à table. On apporta d'abord un premier plat contenant une oie entourée de sept petits oiseaux. Le Wurtembergeois, doué d'un appétit colossal, tire le plat à lui et compte les pièces.

— Il y en a huit, dit-il, le compte il est chuste... Eh! pien, chacun son bête.

Et d'un vigoureux coup de fourchette il embroche l'oie et la pose sur son assiette. Vous voyez d'ici la tête des autres convives réduits à la portion congrue.

Echo des derniers examens: On demandait à un élève interrogé sur l'histoire, de citer quelques amitiés célèbres, comme Castor et Pollux, par exemple. L'élève se gratte l'oreille et ne trouve rien.

— Réfléchissez un peu, il y en a d'autres.... Et Oreste et Pylade?...

— Ah! c'est vrai... et puis encore Haassenstein et Vogler.

Un autre élève interrogé sur la composition et la rhétorique était impatienté par les questions taquines de l'expert. « Voyons, lui dit celui-ci, faites-moi une phrase qui ait un sens ironique, comme vous en trouvez à chaque instant dans le genre satirique:

— Que vous êtes joli, que vous me semblez beau, dit l'élève en se pinçant les lèvres.

Notez que l'expert était laid à faire plaisir.

Savez-vous pourquoi les dames n'aiment pas le système métrique?... — C'est qu'elles ne veulent entendre parler ni de mètre, ni de stère.

Réponses et questions.

M. Rapin, chef de gare à Corcelles, près Payerne, nous donne ainsi la solution du problème de samedi:

« Les questions se rattachant à la marche des trains ne devant pas rester indifférentes aux employés de chemins de fer, je m'empresse, Monsieur, de répondre à votre problème. Déterminons d'abord la position kilométrique de C par rapport à B. Les deux trains faisant ensemble 32 km. à l'heure feront le trajet de A à B en $26 \frac{1}{4}$ h. Or B, en marchant à 12 km. à l'heure, croisera le train A à C après un parcours de 315 km. C est donc à 525 km. de A et à 315 km. de B. La distance de B à C étant connue, il arrive que le charbon commence à manquer après un certain parcours, et le train B ne fait plus que 8 km. à l'heure au lieu de 12. Donc, au lieu de faire 24 km. en 2 h., il en mettra 3, ce qui reporte son changement de vitesse à autant de fois 24 km. avant C qu'il avait d'heures de retard en arrivant à cette gare, soit $24 \times 4 = 96$. Il a donc changé de vitesse à 219 km. de B. »

Ont aussi répondu juste: Mme Orange, Genève; Cercle de la Reine Berthe, Payerne; MM. Thuillard, Crissier; Chenevard, au Daley; Crinsoz, St-Gall; I. Guignard, aux Bioux; Crottaz, Daillens; Bourgeois, Berne; Brailard, Verrières; Devantay, Grancy; Duvoisin, Moudon; Gottraux, Nyon; G. Lavanchy, Grandvaux. La prime est échu à ce dernier.

Enigme.

Je suis en terre avec ma tête,
Sans ma tête, je suis dans l'eau.
L'écolier m'use avec ma tête
Pour me faire sans tête au tableau.

Recettes.

Oufs à la neige. — Pour un demi-litre de lait, il faut ajouter deux cuillerées de fleur d'oranger et 60 grammes de sucre; on fait bouillir le tout ensemble. D'autre part, prenez six œufs dont vous séparez les jaunes des blancs; battez ces derniers en neige bien ferme, saupoudrez de sucre vanillé et, quand le lait bout, placez-y ces œufs en neige par cuillerées; on les retourne avec l'écumoire afin qu'ils cuisent également partout, et dès qu'ils sont cuits on les retire pour les dresser sur un plat. Délayez alors les jaunes d'œufs, mêlez-les au lait restant, ne laissez pas bouillir, tournez constamment le mélange, et dès que la crème est épaissie, versez-la sur les œufs en neige.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & cie.